

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 29 mai 2009
(convocation du 15 mai 2009)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Mai Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
Mme FAYET Véronique à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 10 h 10
M. HERITIE Michel à M. SOUBABERE Pierre
M. PUJOL Patrick à M. SEUROT Bernard à partir de 11 h 50
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10
M. BONNIN J. Jacques à Mme BONNEFOY Christine jusqu'à 10 h 10
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BRUGERE Nicolas
M. CAZENAVE Charles à Mme. DELATTRE Nathalie
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 40
M. DUPOUY Alain à M. DAVID Jean-Louis à partir de 11 h 50
M. GUICHEBAROU J.Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 11 h 40
M. GUICHOUX Jacques à Mme. BALLOT Chantal
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 30

M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. LOTHaire Pierre à M. DUCASSOU Dominique
M. PALAU Jean-Charles à M. DAVID Yohan
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à Mme. PIAZZA Arielle
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. MOGA Alain
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à partir de 10 h 15
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 10 h 45
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme TOUTON Elisabeth à Mme COLLET Brigitte à partir de 11 h 50
Mme. WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

**MERIGNAC - Développement de la société AUDEMAT AZTEC - Subvention
d'équipement de la Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Décision -
Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La société AUDITEM a été créée en 1980 par Daniel WERBROUCK, ancien directeur technique de grandes radios périphériques et expert du domaine de la radio diffusion.

Après un développement constant en France, la société franchit le pas pour vendre aux Etats-Unis à partir de 1999, via une filiale, en suivant la société change de nom et devient AUDEMAT.

En 2003, AUDEMAT fusionne avec AZTEC (principal concurrent en difficulté basé à Strasbourg) et donne naissance à AUDEMAT AZTEC.

Sur la période 2005 – 2006, Bruno ROST (directeur commercial) devient le PDG en lieu et place de D. WERBROUCK à la suite d'un rachat de part.

En 2006, AUDEMAT AZTEC rachète la société ECRESO (Castres/Gironde – 25 salariés) et acquiert en 2007 l'entreprise NORTEK (Lille – 8 salariés).

A ce jour le capital d'AUDEMAT AZTEC SAS est de 2 269 800 € est détenu à 100% par la holding AUDEFI 2 SA, holding de gestion détenu à :

- 24% par INNOVACOM,
- 22% par la CDC,
- 22% par l'IRDI,
- 14% par GALIA,
- 18% par les dirigeants.

AUDEMAT AZTEC est spécialisée dans la conception, l'industrialisation et la commercialisation de produits électroniques innovants pour le monde du Broadcast (radiodiffusion).

Le Broadcast (radio et télédiffusion) comprend les activités qui vont du studio d'enregistrement jusqu'à l'auditeur / spectateur en passant par les sites de diffusion comme la Tour Eiffel ou Bouliac sur Bordeaux.

Les produits d'AUDEMAT AZTEC sont en fait des outils qui s'intègrent dans cette chaîne de diffusion. Ils permettent d'assurer une qualité et une continuité du service principalement au niveau des sites de diffusion. Les appareils électroniques fabriqués sont installés sur des sites d'émissions ou en périphéries

L'entreprise a une gamme de produits concernant les activités

- d'émission (marque Ecreso), 44% du CA,
- de codage FM (leader européen en RDS), 15%,
- de surveillance de la diffusion (systèmes d'alarmes spécialisés pour la radio et la TV), axe de développement prioritaire, 27%,
- de mesure mobile, 9%
- de métrologie (nouvelle gamme).

L'ensemble des produits intègrent les technologies analogiques (FM, AM, PAL, SECAM...) ou numérique (DAB, DMB, DVB6H, HD-Radio, ATSC...).

La clientèle est composée de diffuseurs, de réseaux de radios ou de télévisions et d'organismes de régulation. Les ventes sont à 76% en Europe (dont 49% en France).

Quelques références :

TDF (1^{er} diffuseur en France), Towercast, 2^{ème} diffuseur en France (NRJ), Protelcom (distributeur italien), PHF Com (distributeur France), la RAI, la BBC, Teracon (Suède), RNE, Medialatina (Espagne), Sentech (Afrique du Sud), Clear Channel (USA), Raio Centro (Mexique) etc.

Pour commercialiser ses produits, l'entreprise soit vend en direct (33%) , soit passe par des revendeurs (42%) + la filiale US (25%).

Les concurrents d'AUDEMAT AZTEC sont européens : Rohde et Schwarz (mesure, émission), Pixelmetrix (mesure), 2WCom (codage), RVR (émission) ou américains Belar, Harris, Burk, BE, Orban.

En 2007, la société a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 8,5 M€.

Implantée à Merignac sur un terrain de 4000 m², la société dispose d'un bâtiment de 1400m² récemment étendu de plus de 300 m² (accompagné par la Communauté urbaine par une aide à l'investissement immobilier de 35 000 € - conseil de Communauté du 22/12/2006). Une nouvelle extension industrielle est en cours.

Les équipements de production sont principalement des PC et des appareils de mesure propres à l'activité d'AUDEMAT.

Par ailleurs, la société maîtrise les technologies Radio Fréquence (RF), traitement du signal (DSP), réseaux (protocoles de communication TCP/IP), informatique PC et embarquée, système d'exploitation.

Concernant les salariés, l'effectif moyen du groupe (Audemat Aztec + Ecreso) est de 76,8 fin 2007 contre 49,5 personnes fin 2006.

Situation financière

€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Chiffre d'affaires	8 464 157	6 176 011	5 363 849
EBE	1 672 947	1 036 926	638 822
Résultat d'exploitation	1 332 909	795 692	601 898
Résultat financier	-46 883	-43 834	16 508
Résultat net	1 340 146	656 971	672 379
Fonds de roulement	5 535 393	5 147 664	2 966 289
Besoin en fonds de roulement	5 269 487	4 350 147	2 032 303
Trésorerie	265 906	797 518	933 986
Fonds propres	7 369 572	6 067 632	3 381 678
Total passif	10 403 962	8 942 025	5 333 352
Dividendes	0		0

Le chiffre d'affaires est en hausse de plus de 57% sur les 3 derniers exercices.

La rentabilité d'exploitation est excellente entre 15 et 20% sur la période 2006/2007. La rentabilité nette se situe à 16% fin 2007.

La structure financière se caractérise par :

- un très bon niveau de fonds propres en rapport au total bilan : 70%,
- un endettement faible et maîtrisé,
- une CAF confortable autour de 1,5M€,
- une trésorerie en forte baisse qui reste cependant positive : +266 K€.

Malgré un besoin en fond de roulement qui augmente au rythme de la croissance de l'entreprise, c'est à dire vite, dégradant ainsi la trésorerie, l'entreprise dispose d'une gestion saine et rigoureuse. Ceci est un facteur de réussite pour assurer le développement de l'entreprise d'autant qu'elle dispose de la confiance de partenaires financiers qui ont rejoint l'entreprise récemment.

Le projet

Avec une position de leader sur le marché du Broadcast, AUDEMAT AZTEC a pour ambition à la fois d'étendre géographiquement son activité et de lancer des produits innovants dans les gammes surveillance et diffusion en profitant de nouveaux standards numériques (radio et TV).

Les axes de développement sont les suivants :

- Etendre son leadership dans le marché du Broadcast par un développement géographique (Inde, Chine, Moyen Orient, Europe de l'Est...) et un élargissement de ses gammes de produits par un politique d'innovation volontariste (TV numérique notamment),
- Poursuivre sa politique de croissance externe dans l'objectif de conforter le positionnement de la société en tant qu'acteur « multi-technologies / multi-gammes »,
- Etendre son outil industriel afin d'optimiser les flux de production par la construction d'une unité supplémentaire sur le site de Mérignac. Cette nouvelle extension permettra également de structurer le département test et mettre en place un partenariat avec les universités pour mettre à disposition son équipement,
- Fusionner les activités Nortek et Ecreso pour devenir l'entité AUDEMAT,

Concernant le programme immobilier, la société AUDEMAT AZTEC a souhaité la construction d'un bâtiment HQE (Haute Qualité Environnementale). Cette extension de 1000 m² va permettre une réorganisation complète des flux de production et la possibilité de mettre en place une cage de Faraday pour mieux tester les émetteurs. Cet équipement sera aussi à disposition des écoles et universités dans une collaboration à imaginer. Un espace R&D sera également optimisé.

Parallèlement à ce programme d'investissement et dans un contexte de croissance, AUDEMAT AZTEC devrait créer 22 créations d'emplois sur 2008 – 2010. Il reste par ailleurs le seul fabricant d'émetteurs en France. Enfin, il véhicule à l'international une image de l'Aquitaine associée à des technologies et produits innovants et respectueux de l'environnement.

Enfin le retour fiscal de ce projet de développement est le suivant :

Taxe professionnelle acquittée pour l'installation actuelle :

	2007
VLTF	24 868
EBM	171 716
Base Brute	196 584
Cotisation Cub	40 127
Cotisation Département	16 051
Cotisation Région	5 846

Taxe professionnelle estimative pour la nouvelle installation :

	2010
VLTF	39 496
EBM	183 716
Base Brute	223 212
Cotisation Cub	46 950
Cotisation Département	18 225
Cotisation Région	6 637

Le plan de financement :

Montant demandé : 63 750 €

Montant éligible : 1 700 000 €

Taux d'intervention de la Cub par rapport au montant éligible : 3,75 %

Type de financement	% d'intervention	Montant de l'Aide
Communauté urbaine de Bordeaux	3,75 %	63 750,00
Conseil régional d'Aquitaine	7,50%	127 500,00
Conseil Général de la Gironde	3,75%	63 750,00
Autofinancement	85,00%	1 445 000,00
TOTAL		1 700 000,00

Compte tenu de la dynamique de cette entreprise, de son positionnement de leader sur des marchés en fort développement, de ses capacités d'innovation, et de son programme de recrutements dans les deux prochaines années, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs de bien vouloir :

DECIDER l'attribution d'une subvention d'équipement de 63 750 € à verser à la société AUDEMAT AZTEC dans le cadre de l'extension de ses locaux sur le Parc Kennedy à Mérignac,

AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, fixant les modalités et conditions de règlement de la subvention communautaire,

La dépense sera inscrite au chapitre 204, article 2042, fonction 900, programme DA 01 du budget de l'année 2009.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 29 mai 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
16 JUILLET 2009

PUBLIÉ LE : 21 JUILLET 2009

M. JEAN-CHARLES BRON